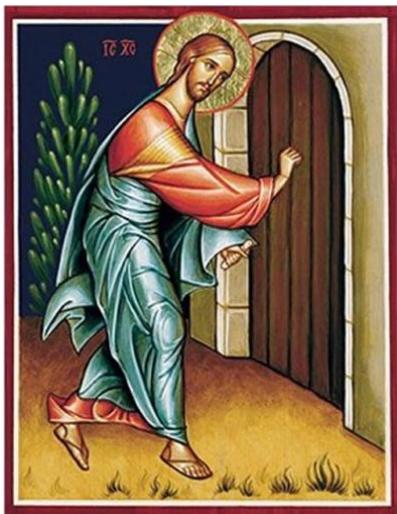


Vous aimeriez approfondir votre prière personnelle ?  
Vous avez soif de rencontrer le Christ dans sa Parole ?  
Vous souhaitez être aidé en ce sens ?



Vous êtes invités à vivre, à Clamart,  
**la Semaine de prière accompagnée**  
**dans la vie courante**  
**du dimanche 1er au samedi 7 février 2026**

A la fois école de prière et temps de retraite spirituelle, avec le soutien de toute la communauté.

Chaque jour pendant une semaine, vous vous engagez à prendre un temps de prière personnelle puis vous vivez un temps de rencontre avec un accompagnateur pour relire ce que vous avez vécu.

## **Des questions ?**

### **Je ne sais pas prier tout seul... Comment faire ?**

Confiance, votre accompagnateur vous aidera à vivre cette expérience de prière avec la Parole, qui est une rencontre avec le Seigneur, comme un ami parle à un ami. Vous vous engagez à prendre ce temps de prière personnelle chaque jour de cette semaine.

### **Trouverai-je le temps ?**

Pas d'inquiétude, c'est vous qui choisissez le moment, le lieu et la durée de votre prière personnelle. Une vingtaine de minutes, c'est déjà bien ! Et vous choisissez le créneau de rencontre avec votre accompagnateur.

### **Pourquoi un accompagnateur ?**

Pour vous aider, pas pour vous diriger bien sûr. Il vous propose chaque jour un bref passage d'Évangile à prier le lendemain. Pendant l'accompagnement, il vous écoute. Vous lui partagez comment vous avez vécu votre temps de prière, ce que le texte a éveillé en vous, ce que vous avez aimé, trouvé difficile ou questionnant.

### **Qui sont ces accompagnateurs ?**

Des laïcs bénévoles formés à ce type de prière avec la Parole, expérimentés dans l'écoute et, surtout, aimant accompagner. Ils sont supervisés. La confidentialité de vos échanges est assurée.

**Avec quoi dois-je venir à ces rencontres ?** Avec un cœur ouvert, la confiance pour partager les joies et les difficultés rencontrées dans votre prière. Un crayon, une bible, et votre livret, qui vous sera remis le dimanche.

**Est-il nécessaire d'assister à la réunion de lancement du dimanche ?** Oui, c'est très fortement conseillé d'y participer, et c'est plus facile aussi pour les prises de rendez-vous avec votre accompagnateur.

**Si vous avez d'autres questions d'ordre pratique, n'hésitez pas à nous demander.**

*Ils ont vécu cette expérience !*



Seigneur, quelle joie de te retrouver ! *Victoire*

Merci Seigneur pour ce cœur à cœur avec Toi. J'ai soif de me mettre à Ton école. Merci pour cette joie débordante qui m'inonde ! *Sophie*

Merci Seigneur, Tu es présent dans ma vie telle qu'elle est aujourd'hui et c'est ici et maintenant que Tu m'appelles. *Paul*

## PROGRAMME

**Dimanche 1<sup>er</sup> février de 16h à 17h30, église Saint-Joseph, 145 avenue Jean-Jaurès à Clamart:** Lancement de la semaine et prise de rendez-vous avec votre accompagnateur qui vous sera présenté. Messe dominicale à 18h.

**Du lundi 2 au vendredi 6 février:** chaque jour, un temps de prière personnelle et une rencontre avec votre accompagnateur.

**Samedi 7 février de 16h à 17h30 à l'église Saint-Pierre Saint Paul, 5 place Ferrari à Clamart :** Clôture de la semaine, action de grâce et envoi.  
Messe dominicale à 18h

**Lieu des accompagnements : passez par l'équipe d'Accueil à la Maison Saint-Joseph, 54 rue du moulin de pierre, Clamart, qui vous guidera.**

**Date limite d'inscription : samedi 24 janvier - Participation aux frais : 10 à 20 €**

**Contacts pour la Semaine de Prière accompagnée :** m-a-sellier@orange.fr

Si besoin d'information complémentaire : Annie Sellier tél 06 51 44 87 36



### BULLETIN D'INSCRIPTION

A envoyer par email à : m-a-sellier@orange.fr avec les renseignements ci-dessous

(à défaut de mail, faire parvenir ce bulletin au secrétariat de paroisse avant le 24 janvier)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

**Je choisis mes préférences de créneaux pour rencontrer mon accompagnateur (durée 30 minutes environ) en précisant Choix 1 et Choix 2 :**

- en début d'après-midi (entre 14h et 16h)
- en fin d'après-midi (entre 16h et 18h)
- en soirée (entre 19h et 21h)